

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Kriminologie = Revue suisse de criminologie = Rivista svizzera di criminologia = Swiss Journal of Criminology

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 17 (2018)

**Heft:** 2

**Artikel:** Témoignages d'enquêteurs : comment un groupe de jeunes criminologues ont été impactés par leur pratique de recherche

**Autor:** Stoll, Aurélie / Campistol, Claudia / Antonetti, Christelle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1050725>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aurélie Stoll, Claudia Campistol, Christelle Antonetti, Alicia Chinarro, Julie Corbaz, Joy Eichenberger, Stéphanie Leuenberger, Lucile Locher

## Témoignages d'enquêteurs: comment un groupe de jeunes criminologues ont été impactés par leur pratique de recherche

### Résumé

Sur la base de témoignages d'étudiants en deuxième année de Master en criminologie à l'Université de Lausanne, cette contribution s'intéresse aux impacts de la démarche de recherche sur celui qui la poursuit. Elle synthétise les apports principaux de groupes de discussion de jeunes criminologues particulièrement enclins à explorer et investir la pratique réflexive pour identifier comment leurs ressentis sont susceptibles de participer au processus de production de connaissances et au renforcement de la qualité des études scientifiques.

*Mots-clés:* Pratique de recherche, expériences, ressentis, communauté de pratique, réflexivité, production de connaissance.

### Zusammenfassung

Auf der Grundlage von Aussagen von zweitjährigen Masterstudierenden der Kriminologie an der Universität Lausanne untersucht der vorliegende Beitrag die Auswirkungen wissenschaftlicher Forschung auf Forschende. Nachfolgend werden die wichtigsten Beiträge zu Diskussionsgruppen mit jungen Kriminologen zusammengefasst, die besonders bereit sind in reflexive Praktiken zu investieren und zu untersuchen, wie ihre Empfindungen am Erkenntnisprozess beteiligt sind und wie die Qualität wissenschaftlicher Untersuchungen verbessert werden kann.

*Schlüsselwörter:* Forschungspraxis, Erfahrungen, Empfindungen, Praxisgemeinschaft, Reflexivität, Erkenntnisprozess.

### Summary

Based on testimonials by second-year Master students of criminology at the University of Lausanne, the following contribution examines the impact of research on the researcher. It summarizes the most important contributions to discussion groups with young criminologists particularly inclined to invest in reflective practices, to explore how their emotions impact the scientific process and how the quality of scientific research may be improved.

*Keywords:* Research practice, experiences, emotions, community of practice, reflectivity, knowledge production.

### 1. Un besoin partagé

Cette contribution présente un recueil de témoignages d'enquêteurs durant l'élaboration du mémoire de fin d'études de plusieurs étudiants d'une classe de deuxième année de Master en criminologie à l'Université de Lausanne. Cette initiative et les réflexions qui entourent ces témoignages répondent à des besoins manifestés par les étudiants eux-mêmes. Particulièrement enclins à échanger sur les impacts de leurs pratiques de recherche et leur dynamique de groupe, plusieurs étudiants ont investi pendant presque une année un espace de réflexion, de stimulation intellectuelle et d'appui, *ad hoc* à ceux existants dans le cadre de leur cursus de formation<sup>1</sup>. Comment la recherche et ses enjeux impactent celui qui la poursuit? En quoi la démarche de recherche implique de partir à la découverte de soi? En quoi ces réflexions participent-elles au processus de production de connaissance et à l'accompagnement des étudiants vers le monde de l'emploi? Et en particulier vers les milieux de pratique que les criminologues sont appelés à investir?

### 2. Une démarche peu éprouvée

Le plus souvent restitués sous forme d'articles, dont la structure est standardisée et la taille déterminée, les recherches scientifiques ou mémoires de jeunes chercheurs s'articulent autour d'un modèle de présentation relativement commun. Généralement, ils introduisent leur objet d'étude, font état de la littérature existante, définissent les contours de la méthodologie utilisée avant d'exposer puis discuter leurs résultats, en regard des limites qu'ils présentent et de perspectives d'études futures. Plus rares sont les recherches qui rendent compte des représentations, sentiments et questionnements qui accompagnent le parcours d'un chercheur et en particulier lorsqu'il est encore peu expé-

<sup>1</sup> Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé sporadiquement aux groupes de discussion, ainsi que celles nous ayant offert tout au long de cette démarche leurs conseils et précieuses relectures.

rimenté (Karstedt, Loader & Strang 2011; Proulx, Ruest-Paquette, Forte, Cotnam-Kappel, Fallu & Bartosova 2012).

Notre démarche, que nous avons appelée «Témoignages d'enquêteurs», poursuit précisément ces ambitions. Elle repose sur le postulat de départ que tout chercheur est impacté par son processus de recherche (Favret-Saada 2009) et que l'exploration et la réflexion sur ses propres expériences permettent de développer l'humilité interprétative et la qualité des contributions scientifiques, tout en soutenant la protection des enquêtés aussi bien que des enquêteurs. En effet, il est aujourd'hui admis que nos ressentis constituent un objet d'étude en soi, parce qu'ils déterminent et modélisent les études et, lorsqu'ils sont questionnés, tendent à produire des travaux plus rigoureux (Machiels 2013; Villani, Poggia-Mileti, Mellini, Sultarova & Singy 2014; Champagne & Clennet-Sirois 2016).

### 3. Le criminologue: un être humain

Liebling (1999) pose la question suivante: «So, am I a criminologist? Yes I am also a human being, and any methodological approach which asks for separation between these two features of our lives or work is deeply flawed» (166). Dans la même perspective, Favret-Saada (2009) ajoute que nos subjectivités de chercheur sont un état de fait dont il convient de tenir compte.

Pourtant, la littérature criminologique aborde peu les expériences et ressentis de ses chercheurs, et en particulier de jeunes chercheurs (Jewkes 2011; Karstedt, Loader & Strang 2011). Lorsqu'elle le fait, c'est le plus souvent au travers d'enquêtes ethnographiques et de terrains spécifiques, qualifiés de sensibles comme par exemple l'étude de populations incarcérées ou toxicodépendantes (Phillips & Earle 2010; Drake & Harvey 2014; Wakeman 2014; Beyens, Kennes, Snacken & Tournel 2015; Galembert, Henneguelle & Touraut 2017). Par ailleurs, ces émotions, en particulier leur pouvoir d'influence, tendent à être perçues comme des vulnérabilités susceptibles de mettre à mal le caractère scientifique d'une étude, alors mêmes qu'elles contribuent à la penser, la modeler, la poursuivre, la cesser ou la modifier (Jewkes 2011; Karstedt, Loader & Strang 2011).

Que le scientifique adopte une méthode qualitative ou quantitative, il prend contact avec

son terrain, échange avec ses acteurs, observe, questionne ou encore analyse, tant d'occasions et implications durant lesquelles il intériorise ce qu'il vit. Concrètement, le chercheur va jusqu'à s'imprégner de réalités qui *a priori* lui sont autres, par son contact aux tendances principales du groupe qu'il étudie. De la même manière qu'il est celui qui perturbe, il est celui qui est à son tour perturbé par les situations vécues et les interactions entretenues (Laplantine 2010). En sus d'orienter nos intérêts de recherche et nos décisions, nos ressentis suscitent des questions en nous-mêmes, activent notre sensibilité émotionnelle, nos perceptions et connaissances de l'univers étudié. «Les émotions qui traversent l'individu chercheur tout au long de sa recherche seraient donc ce qui l'informe sur la réalité qu'il tente de comprendre» (Champagne & Clennet-Sirois 2016, 87). Par ailleurs, chaque chercheur amène son *Soi* sur le terrain, en termes de genre, de sexe, d'occupation, d'âge, d'identité et de parcours de vie, ce qui influence inévitablement son travail (Machiels 2013). Pour ces raisons et parce que la subjectivité ouvre un niveau de compréhension différent, questionner ce que notre biographie et nos expériences émotionnelles véhiculent – leur moment d'apparition, leur intensité ou encore leur influence –, le potentiel de participer à les transformer en ressources et de développer des recherches plus complètes et transparentes (Cefai & Amiraux 2002; Boumaza & Campana 2007; Zanna 2010; Crewe 2014; Wakeman 2014; Bernard 2015; Trainor 2015; Champagne & Clennet-Sirois 2016).

### 4. Une réflexion collective

Cette contribution synthétise les apports principaux de groupes de discussion menés durant huit mois, en 2017. Ils comptabilisent environ dix heures d'entretien réparties sur sept rencontres. Ils ont regroupé six à dix étudiants et deux assistantes-doctorantes initiatrices de la démarche, effectuant respectivement une *Maîtrise universitaire en droit en sciences criminelles, orientation criminologie et sécurité* ou un *Doctorat en criminologie*. Pendant une année pour leur mémoire de fin d'études ou sur une durée d'environ cinq ans pour leur thèse de doctorat, tous ces protagonistes sont en charge d'une recherche empirique portant sur des données quantitatives et/ou qualitatives en cri-

minologie. Leurs thématiques d'étude s'articulent autour d'une diversité de sujets tels que: *l'analyse comparative des cambriolages commis dans un canton romand par des auteurs locaux et itinérants depuis l'entrée en vigueur des accords Schengen; l'évolution du profil des personnes détenues dans une prison romande entre 2007 et 2016; l'analyse des appréhensions sur l'implémentation d'outils technologiques dans une police romande; la prévention du blanchiment d'argent selon les acteurs du secteur bancaire et financier en Suisse romande; l'étude exploratoire des vols commis par les employés dans les entreprises horlogères suisses; l'étude longitudinale du processus de désistance à partir de récits de vie de sortants de prison en Suisse romande; l'analyse des systèmes de justice juvénile dans les pays latino-américains.*

Afin de partager des témoignages et identifier des représentations communes sur base d'expériences communes, le groupe de discussion se positionne comme un dispositif méthodologique approprié. Il s'apparente à une conversation, est diligenté par une interaction non-directive et permet à tout moment l'émergence de nouvelles dimensions (Davila & Domínguez 2010; Flick 2014). Il a la particularité de réunir les acteurs les plus directement concernés par la problématique en question pour s'entretenir sur ce qu'ils vivent, ce qu'ils ressentent et sur les significations qu'ils attribuent à des situations données. Dans un climat favorable, respectueux et le plus authentique possible, cet outil d'enquête fait également place «aux associations d'idées, à certaines formes de silence, aux contradictions, à l'humour, aux anecdotes, aux digressions, aux révélations plus intimes, voire à l'expression d'émotions intenses» (Leclerc, Bourassa, Picard & Courcy 2011, 151). En somme, cette méthode favorise les échanges spontanés et ciblés, la production de connaissances issues de l'intersubjectivité puis l'émancipation individuelle et collective.

Progressivement, ce groupe de discussion s'est profilé sous la forme d'une communauté de pratique entendue comme un rassemblement de personnes autour d'un intérêt commun sur un objet spécifique. Ces personnes se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur leurs expériences, ce qui permet le développement de nouvelles connaissances et d'un sentiment d'appartenance à une même communauté (Daele 2009; Daele & Dumont 2015). Ces communautés de

pratique sont notamment réputées pour stimuler les compétences professionnelles, favoriser la transmission de bonnes pratiques, aider à la résolution de problèmes et soutenir de nouveaux projets (Wenger & Snyder 2000).

Une première rencontre a eu lieu au mois de février 2017, permettant de définir les principales dimensions jugées nécessaires d'être abordées mais également l'organisation et la dynamique des rencontres. Les thématiques initialement identifiées, puis modifiées au fil du temps, ont été synthétisées sous forme de *Mindmap*. Ce dernier a guidé les séances qui se sont tenues à intervalles d'environ trois semaines, entre les mois de février et juillet 2017, dans une salle de classe de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. La production de connaissance a été favorisée par le petit nombre de participants, l'engagement de ses membres et la génération d'un climat facilitant la répartition équitable de la prise de parole ainsi que la liberté d'expression.

Concernant la démarche de collecte de données, nous avons privilégié une double prise de notes systématique de chaque rencontre, par des participants différents. Ceci afin de garantir un recueil d'information le plus exhaustif possible. Toutes ces données ont été partagées sur une plateforme virtuelle permettant la prise de connaissance et la relecture des comptes rendus par tous. De ce fait, au début de chaque séance et pour gagner en fiabilité, les membres du groupe de discussion ont eu la possibilité d'attester, ou non, de la conformité des retranscriptions. En outre, compte tenu de l'implication des deux modératrices dans l'évaluation des étudiants, il a été rappelé la volonté d'échanger de chercheurs à chercheurs, indépendamment de la nature, de l'avancement des études respectives, de l'expérience ou du statut socio-professionnel de l'ensemble des participants. Ces séances se sont tenues sous l'égide d'un contrat informel de confidentialité entre ses membres, impliquant qu'ils s'engagent à limiter d'éventuelles digressions hors sujet et susceptibles de mettre certaines personnes dans une position délicate.

En termes de stratégie d'analyse, nous nous basons sur l'analyse inductive générale, laquelle consiste à condenser des données brutes par l'identification de catégories connexes aux objectifs de recherche qui, conjointement, permettent de faire émerger un modèle ou cadre de référence (Blais & Martineau 2006; Thomas

2006; Paillé & Mucchielli 2010). En effet, il apparaît que «l'analyse inductive se prête particulièrement bien à l'analyse de données portant sur des objets de recherche à caractère exploratoire, pour lesquels le chercheur n'a pas accès à des catégories déjà existantes dans la littérature» (Blais & Martineau 2006, 4). Après avoir organisé nos données pour les rendre uniformes, les notes prises durant chaque séance ont fait l'objet d'une analyse verticale individuelle en double aveugle (chaque compte-rendu pris pour lui-même). Cette technique consiste en des lectures approfondies de deux chercheurs dans le but de dégager des thèmes principaux (Blais & Martineau 2006), d'identifier des significations partagées, sans négliger pour autant la présence de points de désaccords (Duchesne & Haegel 2008). Ensuite, nous avons effectué une analyse horizontale, prenant en compte l'ensemble du corpus, en double aveugle également. À nouveau, le but est de faire des liens et de mettre en évidence les points de convergence et de divergence. Pour terminer, nous avons mis en commun nos analyses individuelles respectives de l'ensemble des données récoltées, afin de préciser les dimensions observées, de formuler des sous-dimensions, d'établir des liens et de les confronter au groupe pour déterminer les pistes analytiques les plus porteuses de sens.

## 5. Entre relations, sens et impacts

Il émerge des groupes de discussion de nombreux ressentis associés à l'implication du chercheur dans le processus de recherche. La première palette de ressentis s'articule autour de sa relation aux acteurs impliqués dans l'étude et a trait notamment à une appropriation progressive du rôle de chercheur en regard de terrains toujours singuliers. La seconde est en lien avec les réflexions du chercheur sur le sens attribué à sa démarche de recherche: son objet, ses objectifs, ses règles et ses valeurs, poursuivis par le chercheur lui-même mais aussi par les institutions avec, pour ou dans lesquelles il travaille. Cela nécessite par exemple de s'adapter aux enjeux, contraintes et pressions qui leur sont spécifiques mais également à ses exigences personnelles. La troisième fait référence au rapport du chercheur à son objet et à ses résultats, tout particulièrement à leurs impacts.

### 5.1 Ressentis du chercheur vis-à-vis de ses relations aux acteurs impliqués

#### 5.1.1 Liens avec les participants à l'étude

Pour les chercheurs participants aux groupes de discussion, l'une des préoccupations principales était d'apporter un soin constant aux relations entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la recherche. Ceci afin de créer un climat favorable à la collaboration et au travail. Cet aspect apparaît comme inhérent au métier de chercheur, puisque le déroulement d'une étude et sa qualité dépendent de l'engagement de ses différents acteurs: mandants, représentants d'institutions, superviseurs, *gatekeepers* et participants. «*Tant qu'il n'y a pas de lien de confiance entre eux et le chercheur ça sera difficile*» (Mélanie<sup>2</sup>).

Il est en effet constaté que ce qui pousse les individus à soutenir, participer et/ou se reconnaître dans une enquête réside non seulement dans leur intérêt pour celle-ci mais également dans la relation qu'ils entretiennent avec celui qui la porte. «*Si les personnes que je souhaite interviewer sont réticentes à participer, je me sentirais mal à l'aise, intrusive et j'aurais peur de déranger*» (Patricia). Aussi, Marie souligne que, dans une précédente expérience de recherche, les participants «*au début se sentaient menacés par notre présence. Pour nous c'était très dur, et du coup ce que j'ai fait a été de me mettre à côté d'eux, d'apprendre ce qu'ils font, je suis là pour me mettre au même niveau et finalement j'ai bien réussi. Mais c'est vrai que toute nouveauté n'est pas bien reçue. Et c'est à nous de s'adapter et savoir-faire*».

Toutefois, l'établissement de ce lien est un challenge et peut engendrer des sentiments d'inconfort ou d'insatisfaction, plus encore «*qu'on a parfois une vision de l'universitaire qui n'est pas connecté à la réalité du terrain*» (Marie). Ainsi, pour Gaby, «*la clé c'est arriver à entrer en lien, faire l'effort, rabaisser notre jargon universitaire pour entrer en relation avec l'autre*». Continuellement, le chercheur s'ajuste à son terrain pour se sentir l'ambassadeur d'une attitude professionnelle, respectueuse, chaleureuse, polie, sympathique, motivée, positive, à l'écoute et qui recourt même à l'humour. Il se montre attentif aux codes qui caractérisent son milieu de recherche mais également aux signaux verbaux et non verbaux qui lui sont renvoyés. C'est ainsi qu'il s'imprègne progressivement de leurs significations puis questionne

<sup>2</sup> Noms d'emprunt.

son expérience en regard de sources de connaissances variées.

Plusieurs participants aux groupes de discussion mettent ici en parallèle cette immersion dans le terrain avec l'entrée dans le milieu professionnel à la fin des études. Dans ces deux cas, il s'agit, avec humilité et remise en question, de trouver sa place et sa légitimité dans des contextes souvent inconnus. *«Au début, c'est très dur. C'est toi qui ne connais rien du terrain. Moi j'ai passé du temps avec les personnes investies dans ma recherche, j'ai découvert leur manière de fonctionner, je me suis confrontée à leur réalité, j'ai appris à les connaître et du coup ça s'est beaucoup mieux passé»* (Marie).

Une relation particulière, avec la personne d'un *gatekeeper*, peut contribuer non seulement à faciliter l'accès au terrain de recherche mais aussi l'instauration de rapports de qualité entre l'enquêteur et les enquêtés. Le *gatekeeper* est décrit ici comme une personne de confiance qui joue un rôle d'intermédiaire entre le chercheur et les participants à son étude. Il revêt une fonction rassurante et permet le plus souvent d'ouvrir des possibles. *«Les interviewés ont dit plus de choses que si j'avais été seule [...] La figure du commissaire m'a ouvert des portes»* (Mélanie). Néanmoins, comme le constate Charlotte, *«le gatekeeper possède une double casquette. Il est à la fois une aide mais peut aussi être une limite»*. Sa présence teinte les relations, influence leur dynamique et peut mettre les chercheurs dans une position délicate, perturbante voire contraignante. Par exemple dans le cas où il découle des interventions du *gatekeeper* des biais pour la recherche. *«Mon gatekeeper m'a permis d'avoir accès au terrain, mais en même temps, il restait présent pendant les entretiens et cela a changé la dynamique entre le répondant et moi, rien que sa présence, elle influence»* (Jean). *«C'est comme une perte de contrôle de la situation, à laquelle il semble difficile de remédier en demandant à celui qui rend l'enquête possible de se retirer sur foi de principes méthodologiques»* (Caroline).

### 5.1.2 Impact de la recherche sur les participants

Une autre préoccupation régulièrement mentionnée par les membres de la communauté de pratique réside dans la crainte que la recherche ne stigmatise ou victimise doublement les participants à l'étude. Ceci apparaît plus essentiel encore, car les criminologues sont souvent amenés à étudier des populations vulnérables, occa-

sionnant parfois de fortes réactions sociales. A titre d'exemple, les participants aux groupes de discussion s'inquiètent que la mise en évidence de taux de délinquance élevés dans certains quartiers conduise à l'étiquetage des habitants du lieux. De la même manière, une recherche auprès de victimes d'agression peut être lourde de conséquences en impliquant de leur faire revivre des moments douloureux (victimisation secondaire). Jean soulève que, par soucis de non-stigmatisation, il a renoncé à sélectionner les individus de son échantillon dans la rue, *«car ce faisant il était question de les cibler en fonction de leurs attributs physiques, conditions, races, etc.»*.

Des questions éthiques mobilisent donc le chercheur avant même le commencement de son enquête. Ces interrogations sont largement partagées dès lors que la population étudiée est généralement sélectionnée selon ses caractéristiques propres, qui correspondent aux critères de la thématique de recherche. Lorsque Marie ouvre la discussion en demandant *«est-ce que c'est la personne qui m'intéresse ou sa condition (le réfugié/toxico/délinquant)?»*, Simon répond que *«l'on s'intéresse aux attributs/conditions des individus mais tout autant à la personne elle-même»*. Pour Charlotte, cela fait directement échos aux raisons qui poussent les individus à participer à une étude: *«Il ne faut pas leur faire comprendre qu'ils ont quelque chose à gagner mais que tu t'intéresses à eux»*. D'ailleurs, Hanna constate que *«généralement les gens aiment parler et qu'il faut parfois même les stopper. On voit bien qu'ils ont envie de s'exprimer et que souvent on ne leur demande pas assez leur opinion»*.

Nonobstant, considérant que la recherche scientifique consiste à poser un regard tiers sur la vie d'une personne ou d'un ensemble de personnes, Mélanie relève que certains individus ne souhaitent pas que l'on s'intéresse à eux. *«Parfois, les personnes ne voulaient pas aborder le sujet et c'est à nous, aux enquêteurs, de trouver la façon d'obtenir l'information»*. Dans ces situations, il s'instaure chez le chercheur une tension entre le respect accordé aux enquêtés et la nécessité de récolter les données nécessaires à sa recherche. Dans ces moments, il arrive ainsi fréquemment qu'il se sente mal à l'aise en raison des émotions que ses questions déclenchent chez l'enquêté. *«A sa place, je me dis que je n'aimerais pas que quelqu'un fouille dans mon dossier ou que quelqu'un continue de m'interviewer si je suis en train de pleurer»* (Charlotte).

Face à des thèmes sensibles, notre communauté de pratique constate que nos ressentis rendent parfois difficile de nous maintenir dans notre rôle de chercheur: par exemple, lorsque la personne interviewée est affectée ou encore lorsque ses propos interpellent tout personnellement le chercheur. Dans cette optique, les participants de notre groupe de discussion s'accordent sur le fait que le statut de chercheur implique l'adoption d'une position empathique et engageante, respectueuse des principes éthiques propres au domaine.

Enfin, comme le soulignent deux chercheuses effectuant une recherche quantitative, ces principes éthiques sont présents dans tous les types de démarches et même lorsque le chercheur n'est pas en contact direct avec les personnes à l'étude. *«Nos individus, on ne leur a jamais demandé leur autorisation, ils ne seront sûrement même jamais au courant de notre recherche. On a juste signé une clause de confidentialité avec l'institution»* (Gaby & Emma). En conséquence, en toutes circonstances le chercheur se doit de questionner le sens et les impacts de ses décisions et actions.

## 5.2 Ressentis du chercheur vis-à-vis du sens donné à sa démarche de recherche

### 5.2.1 Pluralité d'enjeux

Selon notre communauté de pratique, le chercheur se trouve parfois dans une position hybride, laquelle doit conjuguer les demandes et contraintes du terrain de recherche et les exigences académiques. Cet exercice peut devenir périlleux en ce sens que leurs contextes et enjeux respectifs peuvent être divergents.

La position de chercheur suppose en effet d'évaluer un ensemble de possibilités. Elle implique notamment de questionner leur sens en regard des intérêts en vigueur, de rappeler leurs objectifs mais aussi leurs implications. Cela apparaît parfois source de fragilité. Pour Gaby, le chercheur est ici souvent mobilisé en raison de la *«sa solitude au moment de définir ce qui est pertinent ou non, alors qu'il n'y a pas de juste ou de faux. Il faut faire des choix»*. Pour Marie, ces ressentis sont présents lorsqu'il s'agit d'avoir le courage de s'imposer avec tact et finesse. Elle considère que le rôle de chercheur s'acquiert aussi par cette capacité à faire des choix, pour conjuguer l'équilibre académique et mandataire. Par exemple, alors même que l'objet et terrain à l'étude permettraient d'aller plus loin, *«le fait de devoir respecter un nombre maximum*

*de mots nous contraint à réduire énormément notre travail et à ne sélectionner que certains éléments de celui-ci. Ainsi, toute une partie de nos efforts n'y sont pas reflétés»* (Marie), *«alors qu'on donne beaucoup d'énergie et de temps»* conclut Hanna. Pour Emma, cette mission est génératrice de stress: *«En tenant compte des règles à suivre et des normes à respecter, nous ne devons pas oublier que c'est notre recherche et que nous devons aussi faire nos propres choix»*.

Cette appropriation du statut de chercheur n'est donc pas innée et se construit au gré d'adaptations continues. Au début d'une carrière, ou lors de premières expériences, *«on n'a pas conscience d'être des chercheurs»* (Charlotte). Il s'agit d'un processus d'apprentissage qui demande de mettre en pratique des notions jusqu'alors étudiées au niveau théorique et dans une salle de classe. *«Il est vrai que le sujet n'est pas encore maîtrisé alors même que le statut d'universitaire semble présupposer que nous sommes déjà experts de notre terrain. Cela ressort encore plus fortement lorsque notre étude est mandatée par une institution extérieure car, bien souvent, les attentes du mandant sont élevées. De ce fait, il s'agit d'être sachant devant le mandant et apprenant devant le superviseur»* (Gaby).

### 5.2.2 Exigences personnelles

Un autre aspect régulièrement relayé par notre communauté de pratique concerne l'équilibre entre travail de recherche et vie privée. Pour Charlotte, le fait de parvenir à une harmonie entre ces différentes activités est certainement l'un des plus gros challenges qu'elle ait rencontrés. En cas de déséquilibre, elle souligne que le risque est alors de voir sa vie privée excessivement impactée. Ceci découle du fait qu'une recherche occupe généralement l'esprit du chercheur en dehors du temps qui lui est spécifiquement dédié. *«C'est une réflexion qu'on a toujours dans le coin de notre tête, ton objet d'étude te suit, jusque dans ta cuisine et dans ta douche»* (Mélanie). *«Tu questionnes toujours le sens de ce que tu fais et cela suscite de vives inquiétudes»* (Patricia).

A ce propos, les chercheurs peuvent trouver des solutions dans la planification d'étapes intermédiaires et dans la présentation des avancées de leur travail à autrui. Ces éléments permettent de réaliser l'importance du travail déjà effectué et d'y apposer un regard critique. *«Ma participation au séminaire intermédiaire m'a beaucoup aidée, motivée et encouragée»* (Méla-

nie), propos que Emma partage en ajoutant qu'elle a eu l'impression à ce moment d'être «*comme dans un jeu vidéo dans lequel tu valides des étapes qui te permettent de continuer*».

Ce faisant, le temps écoulé devient synonyme d'accumulation d'expériences et de réflexions. Cela multiplie les échanges sur la thématique mais également sur ce en quoi elle est susceptible de nous éprouver. «*On a peur de se perdre, il y a trop de pistes intéressantes. On ressent de la solitude devant cette immensité et surtout on n'échange pas assez sur notre travail*» (Hanna). Pourtant, alors qu'il «*semble toujours plus difficile de se rendre compte du travail à faire que du travail déjà accompli, la perception qu'on a de la recherche change beaucoup au fur et à mesure et à force d'en discuter*» (Gaby).

### 5.3 Ressentis du chercheur vis-à-vis de ses résultats de recherche et leurs impacts

#### 5.3.1 Apports de la recherche

Les apports de la recherche au domaine de connaissance dans lequel elle s'inscrit constituent un autre sujet qui mobilise les chercheurs. «*Est-on vraiment obligé de délivrer un message, de découvrir ou d'innover?*» (Marie). Cette question apparaît centrale considérant la motivation et l'engagement de chercheurs qui ambitionnent par leur travail «*d'apporter leur pierre à l'édifice et contribuer à la construction du savoir scientifique*» (Mélanie). «*Le sens de la recherche c'est justement ce qu'elle peut apporter dans la vie, la pratique. La source de motivation c'est de se dire qu'en bout de course ça pourra avoir une utilité pour quelqu'un*» (Patricia).

En particulier, les membres de notre communauté de pratique accordent beaucoup d'attention à ce que leur étude soit utile dans la pratique et augmente les échanges entre les pôles de chercheurs et de praticiens. «*Même si l'impact de mes résultats va être finalement limité, les échanges avec les experts du terrain c'est win-win, cela stimule notre réflexion, cela nous permet de découvrir les pratiques du terrain et de constituer notre réseau*» (Caroline). En ce sens, nous considérons que les apports d'une recherche se lisent également en ce qu'elle favorise le dialogue et encourage la réflexion entre les universitaires et la société.

#### 5.3.2 Restitution des résultats

Durant les rencontres du groupe de discussion, il a été mentionné à plusieurs reprises que le chercheur détient un certain pouvoir par rap-

port aux résultats qu'il produit. Néanmoins, il apparaît également qu'il peut en perdre le contrôle une fois sa recherche publiée, ce qui peut être démobilisant. Dans le processus d'analyse et d'interprétation, les chercheurs sont soucieux de faire des choix qui restituent adéquatement ce que disent leurs données. C'est pourquoi, au moment de la publication des résultats, il est une crainte que ceux-ci soient différemment interprétés ou sortis de leur contexte.

Dans une recherche qualitative, l'attitude du chercheur durant la collecte de données, ou le choix des mots pendant leur interprétation, sont déterminants pour restituer le plus fidèlement possible la parole des enquêtés. «*Je remarque que j'ai beaucoup de pouvoir au moment de la sélection des verbatim, plus largement de la sélection des informations pertinentes pour ma recherche*» (Jean). Dans une recherche quantitative, c'est par exemple la formulation des libellés dans un questionnaire qui est dotée d'influence, l'identification des variables à exploiter dans une base de données ou encore le choix des méthodes d'analyses appropriées.

Pour limiter ces sentiments de frustration et de déstabilisation, il apparaît nécessaire de contextualiser, modérer, donner des pistes d'interprétation et de lecture, mais également énoncer les limites de l'étude. En ce sens, il s'agit par exemple de questionner directement la présence de résultats qui ne seraient pas en accord avec les attentes et valeurs du chercheur. Marie a exprimé cette interrogation comme suit: «*Et qu'est-ce que je fais si je ne suis pas d'accord avec les résultats?*». A ce sujet, outre le caractère rassurant du respect des principes éthiques de la recherche, notre groupe de discussion rappellent une fois encore la possibilité, pour ne pas dire le devoir, de référer à un tiers, qu'il soit collègue, référent ou superviseur.

## 6. Les expériences et ressentis moteurs pour aider à développer la connaissance?

Cette démarche expérientielle de «Témoignages d'enquêteurs» confirme les apports d'une exploration en profondeur et d'une évaluation critique des expériences de recherche pour renforcer la qualité de l'apprentissage et l'accompagnement de jeunes chercheurs, mais aussi la rigueur de leurs contributions scientifiques. Elle atteste que la recherche est un pro-



cessus plutôt qu'un produit, alors même que ce second élément est le plus souvent valorisé dans le domaine académique (Machiels 2013). «The academic environment arguably trains researchers to be rational and objective, to «extract out» emotion and not disclose feelings of anxiety, confusion, vulnerability, or anything of their selves» (Jewkes 2011, 64). Comment donc adéquatement questionner ses ressentis? A quels moments les accueillir et quand s'en distancer? Comment les transformer en ressources, en particulier auprès de chercheurs en situation d'apprentissage?

La présente expérience pilote, ainsi que les réflexions et connaissances qui en sont issues, dénotent que pour répondre à ces questions une première étape consisterait en un plus grand développement de recherches scientifiques s'intéressant au rôle que «les émotions ont toujours occupé en recherche, que celles-ci soient niées, contrôlées, ou encore mobilisées de manière à enrichir la collecte et l'analyse des données» (Champagne & Clennett-Sirois 2016, 94). En criminologie spécifiquement, cet aspect est relativement peu développé, alors qu'il est aujourd'hui attesté que de telles pratiques sont prometteuses (Jewkes 2011; Karstedt, Loader & Strang 2011).

Une seconde étape consisterait à formaliser le travail réflexif sur ces expériences émotionnelles, qu'elles concernent le processus de recherche lui-même, ses acteurs impliqués, ses objets ou ses résultats (Favret-Saada 2009; Proulx, Ruest-Paquette, Forte, Cotnam-Kappel, Fallu & Bartosova 2012; Machiels 2013; Villani, Poglia-Mileti, Mellini, Sulstarova & Singy 2014; Bernard 2017). A ce stade, déterminer comment distiller ces expériences et ressentis pour qu'ils participent activement au processus de production du savoir scientifique est en effet un enjeu de taille.

Nous identifions ici deux supports susceptibles de donner l'impulsion à cette réflexion. L'un est individuel et consiste en l'élaboration d'un carnet de bord, sous format papier ou électronique, qui permet de recenser et de mettre en lien ses expériences et ressentis. L'autre réside en l'organisation de séances de supervision qui offrent des espaces de partage, de mise en commun, de développement de la réflexion analytique et de l'esprit critique.

Le carnet de bord est un dispositif clé pour recenser, au fur et à mesure, tout ce qui ne peut pas être exprimé ou montré mais qui mobilise néanmoins le chercheur pendant son processus

de recherche. Il s'agit d'un document qui recueille «des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues [...] Son but est de se souvenir des événements, d'établir un dialogue entre les données et le chercheur à la fois comme observateur et comme analyste, de se regarder soi-même comme un autre» (Baribeau 2005, 108). A l'appui de ce livret, le chercheur peut revenir *a posteriori* sur des éléments qui l'ont marqué et dont la tendance est, au fil du temps, à l'oubli. Progressivement, les émotions annotées se profilent comme des indicateurs dont le chercheur peut interroger la présence et le sens pour en évaluer l'impact (Villani, Poglia-Mileti, Mellini, Sulstarova & Singy 2014). Par exemple, il peut les investiguer en profondeur afin qu'elles ne tendent pas à occulter ou à surreprésenter tout ou partie de ses analyses (Bernard 2017). Dans cette même perspective, et afin de le rendre plus actuel et interactif, cet outil pourrait être envisagé sous forme d'un dispositif technologique mobile offrant l'opportunité d'enregistrer les réactions du chercheur lorsqu'elles surviennent. Un tel dispositif capturerait aussi bien leur caractère soudain et éphémère que durable et récurrent. De plus, une fois ces informations introduites, ce même outil donnerait ensuite la possibilité de les ordonner, selon leur moment d'apparition, leur nature, leur rapport au processus de recherche. Leur extraction sur un logiciel de traitement statistique et/ou d'analyse qualitative permettrait de les apprécier en regard des connaissances produites.

Parallèlement, comme outil collectif, une abondante littérature souligne les apports de la supervision, en tant qu'exercice pédagogique et outil d'accompagnement d'étudiants, chercheurs ou praticiens, pour promouvoir la pratique réflexive (Schön 1983; Malfroy 2005; Jones 2006; Gérard 2010; Winlow, Simm, Marvell & Schaaf 2013). Il est reconnu qu'elle permet notamment de guider l'action en regard de réflexions, valeurs et principes discutés en groupe, d'aborder et surmonter la complexité, de formaliser des savoirs et expériences et d'en faire émerger de nouveaux (Vacher 2015; Rege-Colet & Rovero 2015). Autrement dit, la diversité et la richesse de connaissances et de compétences mises en commun permettent de les consolider et d'en réaliser de nouvelles (Lanarès & Daele 2013).

La recherche de Proulx et ses collègues (2012) met précisément ce dispositif à l'épreuve

en milieu académique et souligne que la pratique réflexive est un outil adéquat pour l'expression d'expériences vécues et d'émotions ressenties. «Nous avons ainsi constaté que nous vivons toutes des insécurités, préoccupations et remises en question comparables. Cela nous a incitées à relativiser ce que nous éprouvions individuellement. Selon nos expériences, ces états affectifs aux cycles supérieurs sont habituellement vécus dans l'isolement, ce pour quoi le partage et la normalisation de ces états ont été réconfortants dans notre cheminement universitaire» (Proulx, Ruest-Paquette, Forte, Cotnam-Kappel, Fallu & Bartosova 2012, 18).

Ainsi, la pratique réflexive favorise la construction d'une identité de chercheur, laquelle conjugue sa personne, son statut d'étudiant et celui de jeune chercheur (Beaud & Weber 2010). L'appropriation de ce rôle, en particulier à une discipline spécifique telle que la criminologie, se consolide également au travers d'un processus de socialisation. Au contact d'autres chercheurs et superviseurs, se développe un sentiment d'appartenance soutenu par des attitudes, représentations et valeurs partagées (Weidman, Twale & Stein 2001; Weidman & Stein 2003; Jazvac-Martek 2009). Il en découle enfin que, lorsque ces espaces d'échanges sont guidés par des relations et une dynamique de qualité entre participants et superviseurs, mais également que les apports potentiels des séances sont explicités, elles contribuent à l'expression de soutien mutuel, vecteur de motivation, de meilleure estime de soi et de plus grande satisfaction (Baribeau & Germain 2010; Jones 2006).

Partant, l'accompagnement à la pratique réflexive en milieu académique a le potentiel d'insuffler aux étudiants, en l'espèce futurs criminologues, une systématique du questionnement et du regard critique sur ce qu'ils font, ce qu'ils pensent et ce qu'ils ressentent. De cette manière, en transposant leur pratique réflexive à d'autres situations, ils deviennent des acteurs et praticiens vigilants sur l'environnement qui les entoure et ils façonnent d'autant leur rapport au monde.

### Bibliographie

- Baribeau C., Le journal de bord du chercheur, *Recherches qualitatives*, Hors-série numéro 2, 2005, 98-114.
- Baribeau C., Germain M., L'entretien de groupe: considérations théoriques et méthodologiques, *Recherches qualitatives* 29, 1/2010, 28-49.
- Beaud S., Weber F., Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques, La découverte 2010.
- Bernard J., Les voies d'approche des émotions. Enjeu de définition et catégorisations, *Terrains/Théories* 2/2015, 1-16.
- Bernard J., La concurrence des sentiments: une sociologie des émotions, Éditions Métailié, Paris 2017.
- Beysens K., Kennes P., Snacken S., Tournel H., The craft of doing qualitative research in prisons, *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy* 4, 1/2015, 66-78.
- Blais M., Martineau S., L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherches qualitatives* 26, 2/2006, 1-18.
- Boumaza M., Campana A., Enquêter en milieu «difficile», *Revue française de science politique* 57, 1/2007, 5-25.
- Cefaï D., Amiraux V., Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales, Partie 1, *Cultures & conflits* 3/2002, 1-12.
- Champagne A., Clennett-Sirois L., Les émotions en recherche: pourraient-elles nous permettre de mieux comprendre le monde social? *Recherches qualitatives*, Hors-série numéro 20, 2016, 83-99.
- Crewe B., Not looking hard enough: Masculinity, emotion, and prison research, *Qualitative Inquiry* 20, 2014, 392-403.
- Daele A., Les communautés de pratique, in: Barbier J.-M., Bourgeois E., Chapelles G., Ruano-Borbalan J.-C. (Eds.), *Encyclopédie de la formation*, PUF, Paris 2009, 721-730.
- Daele A., Dumont A., Participer à une communauté de pratique pour se développer, in: Rege-Colet N., Berthiaume D. (Eds.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques*. Tome 2. Se développer au titre d'enseignant du supérieur, Peter Lang, Berne 2015, 185-202.
- Davila A., Domínguez M., Formats des groupes et types de discussion dans la recherche sociale qualitative, *Recherches qualitatives* 29, 1/2010, 50-68.
- Drake D.H., Harvey J., Performing the role of ethnographer: Processing and managing the emotional dimensions of prison research, *International Journal of Social Research Methodology* 17, 2014, 489-501.
- Duchesne S., Haegel F., L'entretien collectif, Armand Colin, Paris 2008.
- Favret-Saada J., Désorcelier (Chap. 6: Être affecté), Éditions de l'Olivier, Paris 2009.
- Flick U., *An Introduction to Qualitative Research* (5 ed.), Sage, Thousand Oaks, CA 2014.
- Galembert C.D., Henneguelle A., Touraut C., Prison et méthode de recherche: présentation, *Criminocorpus*, *Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2017.
- Gérard L., La supervision de mémoire en master: l'étudiant comme principal acteur de sa réussite, *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 26, 2/2010. Repéré à <http://ripes.revues.org/407>.
- Jazvac-Martek M., Oscillating role identities: the academic experiences of education doctoral students, *Innovations in Education and Teaching International* 46, 2009, 253-264.
- Jewkes Y., Autoethnography and emotion as intellectual resources: Doing prison research differently, *Qualitative Inquiry* 18, 1/2011, 63-75.

- Jones P.R., Using Groups in Criminal Justice Courses: Some New Twists on a Traditional Pedagogical Tool, *Journal of Criminal Justice Education* 17, 1/2006, 87-102.
- Karstedt S., Loader I., Strang H., (Eds.), *Emotions, crime and justice*, Bloomsbury Publishing 2011.
- Lanarès J., Daele A., Comment organiser le travail en groupe des étudiants, *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques*, 1, 2013, 135-148.
- Laplantine F., *La description ethnographique*, Armand Colin, Paris 2010.
- Leclerc C., Bourassa B., Picard F., Courcy F., Du groupe focalise à la recherche collaborative: avantages, défis et stratégies, *Recherches qualitatives* 29, 2011, 145-167.
- Liebling A., Doing research in prison: Breaking the silence?, *Theoretical Criminology* 3, 1999, 147-173.
- Machiels R., Getting Personal. Reflections on the «I» of a Researcher, in: Beyens K., Christiaens J., Claes B., De Ridder S., Tournel H., Tubex H. (Eds.), *The Pains of Doing Criminological Research*, VUB University Press, 2013, 125-140.
- Malfroy J., Doctoral supervision, workplace research and changing pedagogic practices, *Higher Education Research & Development* 24, 2005, 165-178.
- Paillé P., Mucchielli A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 2<sup>e</sup> éd., Armand Colin, Paris 2010.
- Phillips C., Earle R., Reading difference differently? Identity, epistemology and prison ethnography, *The British Journal of Criminology* 50, 2010, 360-378.
- Proulx A.G., Ruest-Paquette A.S., Simões Forte L.A., Cotnam-Kappel M., Fallu C., Bartosova L., La réflexivité: exercice pédagogique et outil d'accompagnement aux cycles supérieurs, *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 28, 2/2012, 1-24.
- Rege-Colet N., Rovero P., Explorer les apports de la pratique réflexive, in: Rege-Colet N., Berthiaume D. (Eds.), *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques*, Tome 2, Se développer au titre d'enseignant du supérieur, Peter Lang, Berne 2015, 111-127.
- Schön D.A., *The reflective practitioner: How professionals think in action*, Basic books, New York 1983.
- Thomas D.R., A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data, *American Journal of Evaluation* 27, 2006, 237-246.
- Trainor M., Au-delà de la réflexion méthodologique, le rapport au terrain comme outil d'analyse, in: Boucher M. (Dir.), *Enquêter sur les déviances et la délinquance: enjeux scientifiques, politiques et déontologiques*, L'Harmattan, Paris 2015, 193-208.
- Vacher Y., *Construire une pratique réflexive: comprendre et agir*, De Boeck Supérieur 2015.
- Villani M., Pogliani-Mileti F., Mellini L., Sulstarova B., Singy P., Les émotions au travail (scientifique): enjeux éthiques et stratégies méthodologiques d'une enquête en terrain intime, *Genre, Sexualité & Société* 12, 2014, 1-18.
- Wakeman S., Fieldwork, biography and emotion: Doing criminological Autoethnography, *British Journal of Criminology* 54, 2014, 705-721.
- Weidman J.C., Twale D.J., Stein E.L., Socialization of Graduate and Professional Students in Higher Education: A Perilous Passage? ASHE-ERIC Higher Education Report 28, 2001, 1-137.
- Weidman J.C., Stein E.L., Socialization of doctoral students to academic norms, *Research in higher education* 44, 2003, 641-656.
- Wenger E.C., Snyder W.M., Communities of practice: The organizational frontier, *Harvard business review* 78, 1/2000, 139-146.
- Winlow H., Simm D., Marvell A., Schaaf R., Using focus group research to support teaching and learning, *Journal of Geography in Higher Education* 37, 2013, 292-303.
- Zanna O., Un sociologue en prison, *Nouvelle revue de psychosociologie* 1/2010, 149-16.

**Aurélie Stoll***assistante-doctorante**École des sciences criminelles**Université de Lausanne**aurelie.stoll@unil.ch***Claudia Campistol***assistante-doctorante**École des sciences criminelles**Université de Lausanne***Christelle Antonetti***stagiaire en justice juvénile**Terre des hommes**Lausanne***Alicia Chinarro***chargée d'exécution des peines**Prison de la Croisée**Service pénitentiaire vaudois***Julie Corbaz***criminologue**Bureau des armes**Police cantonale vaudoise***Joy Eichenberger***agente de probation en milieu carcéral**Fondation vaudoise de probation***Stéphanie Leuenberger***risk and compliance officer director**LumX Asset Management SA***Lucile Locher***experte en lutte contre la fraude*